



## EXTRAIT

### du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 21 juin 2012  
PRESIDENCE : Monsieur Pascal Contegat

### LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

- Après étude du préavis municipal N° 12/2012 concernant le  
**Relatif à la réorganisation de la protection civile dans le canton de Vaud et en particulier dans le district de Nyon**
- Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour
- Après lecture du rapport de la commission de gestion

**L'assemblée décide d'accepter le préavis N° 12/2012 par**

**26 OUI - 0 NON - 1 ABSTENTION**

soit

- 1. D'autoriser la Municipalité à adhérer à la nouvelle Organisation Régionale la Protection civile du district de Nyon (ORPC)**
- 2. D'accepter les Statuts de la nouvelle Organisation Régionale de Nyon, dont un exemplaire est joint au préavis**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 21 juin 2012.

Le Président  
Pascal Contegat

Extrait Préavis (12)



La Secrétaire  
Sabrina Aeberli